

Ecrit par le 10 janvier 2026

On a perdu la moyenne !



Dans une [précédente chronique](#) j'évoquai les phénomènes dit de sur-tourisme. Trop de visiteurs qui ont la fâcheuse tendance à se concentrer au même endroit au même moment. Au détriment des autres évidemment. Ce constat, pas toujours facile à entendre ou à accepter, n'est pas propre au tourisme. Dans bien des domaines, ce qu'on pourrait nommer « la voie moyenne » a tendance à disparaître, un peu à l'image de notre société où la nuance s'efface progressivement au profit de différentes formes de radicalisations : des idées, des comportements et aussi de notre organisation sociale.

Ce qui est moyen, entendez par là ce qui est au milieu, à l'équilibre, n'est plus très en vogue. Pour rester dans le secteur du tourisme, prenons le cas de la restauration. Aujourd'hui, entre le menu à 40 voire 50 €

Ecrit par le 10 janvier 2026

ou le fast-food l'étendue de la gamme a quand même furieusement tendance à se réduire. Certes, et dieu merci, il existe encore des restaurants où la qualité rime avec prix raisonnables. Des établissements où la cuisine est encore vraiment faite maison. Mais il faut bien reconnaître que c'est une espèce en voie de disparition. L'inflation est là malheureusement pour accélérer la tendance. Sans doute, comme certains d'entre vous, j'ai en mémoire ces petits restos, loin de ceux à thème ou des bars à manger (celle-là il fallait quand même oser), qui dès 11h du matin sentent bon la cuisine. Là où les senteurs des plats qui mijotent, vous donne l'eau à la bouche et vous pousse à rester jusqu'à l'ouverture du service prévu à 12h...

On ne compte plus ces enseignes, dites de milieu de gamme, qui ont mis la clé sous la porte

Prenez aussi le secteur du vêtement, là également le moyen disparaît. Le choix a tendance à se résumer aujourd'hui à des produits bon marché, fabriqués à l'autre bout du monde - dans des conditions de travail qu'on préfère ignorer- , ou à des produits griffés positionnés en prix dans le haut de gamme, (souvent fabriqués dans les mêmes usines). Promod, Camaïeu, Eurodif, France Arno, Gap, San marina, La City, Texto, Pimkie... on ne compte plus ces enseignes, dites de milieu de gamme, qui ont mis la clé sous la porte.

Un chemin de crête difficile

Le moyen disparaît vous dis-je. Autres temps autres mœurs, me répondrez-vous. Mais je reste persuadé que c'est dans la nuance que se trouve l'équilibre et la raison, le plaisir et l'accessible. Un chemin de crête difficile. Mais au fond cette histoire de restos ou de boutique de fringues pourrait bien en dire plus sur qui nous sommes et vers quoi nous allons. Je vous laisse juge.

Bel été à tous.

Défense nationale : Le Vaucluse combien de

Ecrit par le 10 janvier 2026

divisions ?



Alors que la promulgation par le président de la République de la prochaine Loi de programmation militaire (LPM) devrait intervenir imminentement, quel impact aura l'adoption de ce texte pour le Vaucluse ?

Adoptée par le parlement, il y a une quinzaine de jour, la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 devrait, sauf avis contraire du Conseil constitutionnel (ndlr : qui a finalement censuré 11 articles), être promulguée par le président de la République dans les tous prochains jours. Cette LPM prévoit un investissement de 413 milliards d'euros pour les 7 prochaines années. C'est 40% de plus par rapport à la précédente Loi (295 milliards pour 2019-2025). Pour y arriver, l'effort de défense national sera porté à 2% du produit intérieur brut (PIB) entre 2025 et 2027.

Ecrit par le 10 janvier 2026



La LPM 2024-2030 prévoit l'acquisition de 31 Rafale destinés à la BA 115 d'Orange-Caritat. © N.Tiragallo-Armée de l'air et de l'espace

Répondre aux nouveaux objectifs sécuritaires

Pour 2023, le budget de la défense a été fixé à 43,9 milliards d'euros. Avec la nouvelle LPM, ce budget (le 2^e de l'Etat) augmentera de 3,3 milliards en 2024 et 2025, de 3,2 milliards en 2026 et 2027 et de 3,5 milliards en 2028, 2029 et 2030. De quoi atteindre plus de 68 milliards d'euros à l'horizon 2023.

Objectif pour ce budget des armées très largement à la hausse : répondre aux enjeux sécuritaires liés à la nouvelle situation internationale. Oubliée donc la récolte des fruits des dividendes de la paix impulsée après la chute du mur de Berlin. Si certains ont alors prophétisé la fin de l'Histoire, force est de reconnaître que celle-ci est plutôt un éternel recommencement. L'attaque de la Russie contre l'Ukraine, avec le retour impensable de la guerre en Europe, ainsi que les menaces toujours plus grandissantes de la Chine envers Taïwan sont là pour nous le rappeler cruellement. Jusqu'alors en chute libre, les dépenses militaires mondiales connaissent un rebond considérable depuis le début de l'invasion russe et la prise de conscience qu'un conflit de haute intensité pouvait à nouveau éclater.

C'est dans cette logique que le budget des armées françaises vise désormais à répondre à ces menaces via le renouvellement des matériels existants mais aussi la modernisation de la dissuasion nucléaire, le renforcement du renseignement militaire, les investissements dans les défenses cyber, sol-air, spatiale et maritime, l'objectif de disposer de 105 000 réservistes...

31 Rafale pour la BA 115 et 37 Serval pour le 2^e REG

Dans le cadre du renouvellement des matériels, la LPM prévoit donc notamment l'acquisition de 31

Ecrit par le 10 janvier 2026

Rafale. Les premiers avions devant rejoindre la BA (Base aérienne) 115 d'Orange à partir du troisième trimestre 2024. C'est là, en effet, que sera déployé le futur 5^e escadron du biréacteur 'omnirôle' de Dassault dont le chantier des infrastructures d'accueil a commencé début 2023. Des travaux (voir vidéo ci-dessous) d'un montant de 180M€ qui vont permettre la construction de nouveaux hangars, d'ateliers, de bureaux et des simulateurs de vol mais aussi d'aménagements des pistes, de voies de roulement, de réseaux souterrains, d'éclairage des balises lumineuses et de parkings avions.

La base vauclusienne a, par ailleurs, déjà fait l'objet de nombreux travaux de modernisation et de réaménagement lors de la Loi de programmation précédente, [comme avec l'édification d'un nouveau mess](#).

Découvrez les futures installations de la BA 115 destinées à accueillir les Rafale de l'Armée de l'air et de l'espace.

Dans le même temps, les 900 hommes [du 2e régiment du génie de la Légion à Saint-Christol](#) devraient réceptionner 37 véhicules de combat Serval d'ici 2030. Une remilitarisation du Vaucluse qui fait suite au départ des 800 hommes du 1er Régiment étranger de cavalerie de la Légion à Orange qui avaient rejoint Carpiagne en 2014, le démantèlement du site de missiles nucléaires du Plateau d'Albion à la fin des années 1990 (aujourd'hui reconverti en [Laboratoire souterrain à bas bruit](#)) ou bien encore la dissolution du 7^e génie des chasseurs alpins en 1993 dont la caserne Chabran abrite désormais la préfecture de Vaucluse et le Crous d'Avignon.

[A lire également : « Orange : la BA 115 fait décoller l'emploi dans le Haut-Vaucluse »](#)

A ce jour, le nombre de militaires s'élève à 2 670 en Vaucluse. Un chiffre qui se monte à 5 799 personnes si l'on intègre les familles. A cela s'ajoute 356 réservistes. Un nombre qui devrait atteindre 700 en 2030. Cette présence n'est pas sans impact sur la vie économique du département puisque le ministère des Armées verse 98M€ de salaires chaque année. De quoi générer la création de 1078 emplois induits dans les services et les petits commerces de proximité ainsi que 11M€ de paiements directs du ministère des Armées aux 189 entreprises et fournisseurs locaux départementaux.

Dans le même temps, 26 000 ressortissants de l'Office national des combattants et des victimes de guerre sont dénombrés en Vaucluse alors que le département reçoit 189 000€ d'aides de solidarité aux anciens combattants.

352M€ d'investissements

Par ailleurs, sur cette période 2024-2030, la LPM a budgété 352M€ d'investissements pour les infrastructures militaires vauclusiennes dont plus de 120 logements construits ou rénovés. S'ajoute également 62M€ cumulé des achats par les unités militaires locales (prestations d'entretien, services à la personne, réparations...) ainsi que 6,5M€ de dépenses liées au [Plan Famille 2](#) visant à « limiter les impacts des engagements opérationnels et des mutations fréquentes sur la vie personnelle, familiale et professionnelle ».

Ecrit par le 10 janvier 2026



Eureenco, leader européen des poudres et explosifs, a choisi d'implanter son siège social à Sorgues.

© Eureenco

La défense en Vaucluse s'est aussi un secteur industriel qui se renforce à l'image de l'inauguration [du nouveau siège social d'Eureenco à Sorgues en mai dernier](#) transféré depuis la région parisienne. Le leader européen des poudres et explosifs, qui fabrique notamment une partie des obus des canons Caesar, marque ainsi son enracinement dans le département où le groupe y emploie près de 400 salariés. Un attachement qui vient aussi de se traduire par la création d'une nouvelle formation via l'installation d'une antenne du Campus pyrotechnie du futur de Bourges au sein du Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon. Une quarantaine de personnes de la région devrait venir s'y former dès la rentrée prochaine. Mais l'industrie de la défense ne se limite pas Eureenco puisqu'on dénombre en tout 21 sous-traitants de l'armement dans le Vaucluse. L'ensemble représentant 613 emplois.

Le Bistrot de Buisson devient le 11^e Bistrot

Ecrit par le 10 janvier 2026

de pays de Vaucluse



Situé sur la place du village de Buisson, dans le Haut-Vaucluse, le [Bistrot de Buisson](#) vient d'obtenir le label [Bistrot de pays](#). C'est donc le 11^e établissement vauclusien à obtenir cette labellisation.

En 2022, l'ancienne salle des fêtes de Buisson a été transformée. Après de gros travaux de rénovation, l'établissement est devenu un bistrot. Terrasse sous les platanes ou intérieur rétro, c'est dans une ambiance conviviale et de partage qu'Antonia et Mariette, voisines et amies d'enfance, vous accueilleront.

Le nouveau Bistrot de pays propose une cuisine française traditionnelle revisitée avec une touche asiatique. Vous pourrez y déguster un tataki de bœuf avec des notes de yuzu, des sashimis de saumon ou

Ecrit par le 10 janvier 2026

encore un wok de légumes, mais aussi des raviolis à la truffe blanche d'été et un traditionnel tartare de bœuf au couteau. Antonia, qui est derrière les fourneaux, propose également de vous faire découvrir ses origines chiliennes avec des ceviches et autres spécialités sud-américaines. La carte change régulièrement et affiche également des options végétariennes.

Le label Bistrot de pays a pour but, à travers un réseau local d'animations, de contribuer à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien du café de proximité. En obtenant la labellisation, le Bistrot de Buisson s'engage à respecter la charte qui concerne les établissements situés dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants et implique une ouverture à l'année, une cuisine mettant en valeur les produits du terroir et l'organisation d'animations festives et culturelles

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 23h. 7 Montée de la Fontaine. Buisson.

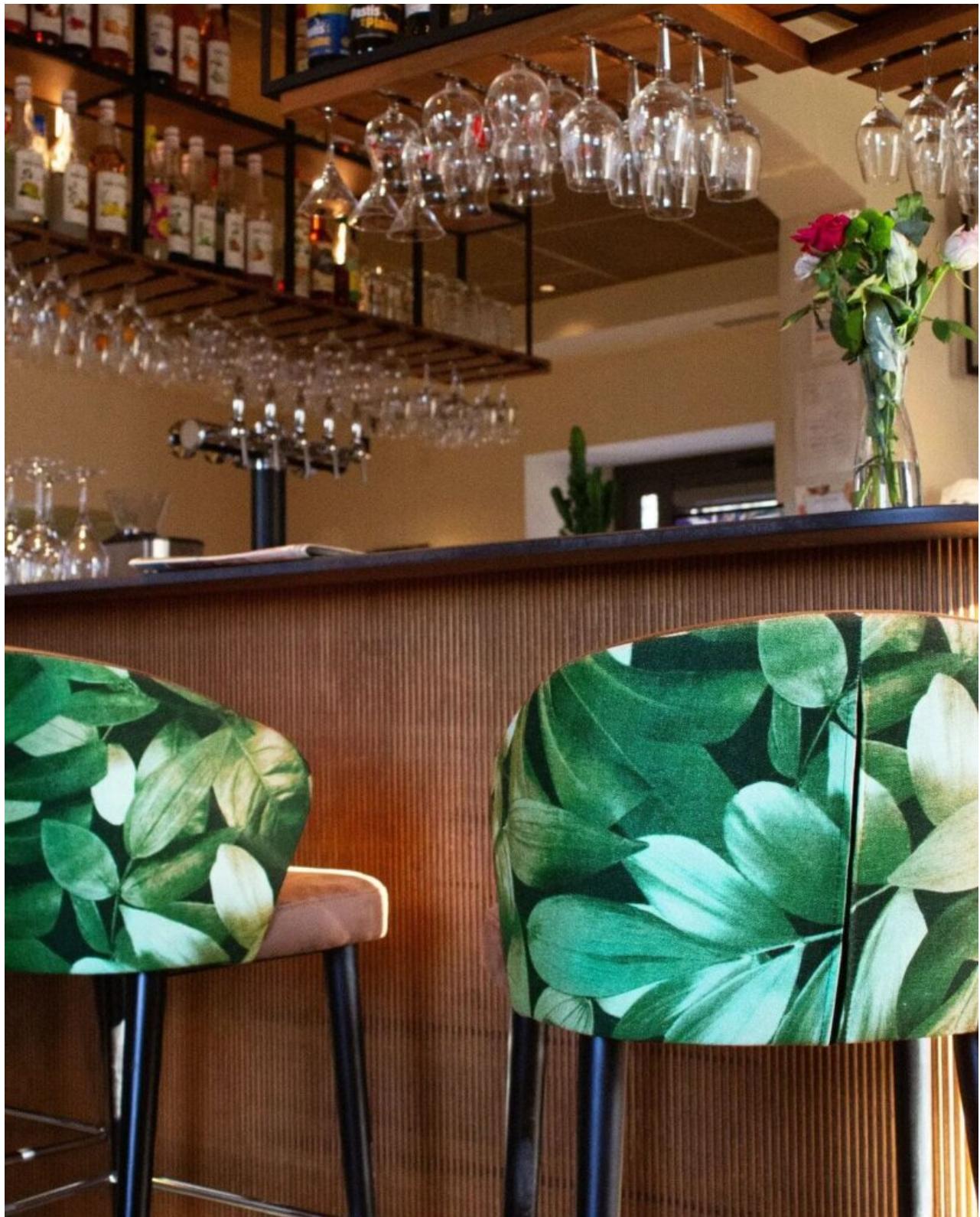
Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

DR

V.A.

Apocalypse zombie : privilégez le Sud pour survivre



La canicule fait parfois chauffer certains cerveaux... Comme ceux de l'équipe de [Rentola.fr](#), qui dévoile une étude insolite dans laquelle sont classés les départements français en fonction de la possibilité d'y survivre en cas d'apocalypse zombie. Celle-ci conclut que le Sud est définitivement l'endroit à privilégier.

Ecrit par le 10 janvier 2026

Ces dernières années, le monde a fait face au Covid, à la guerre, aux changements socio-économiques, aux changements climatiques... Et bien d'autres problèmes. Comme si cela n'était pas suffisant, [Rentola.fr](#), plateforme de logements locatifs, a imaginé une situation encore pire. Et si le monde était envahi par une épidémie qui transforme les gens en zombies ? A partir de cet étonnant postulat, Rentola.fr a tenté de déterminer l'endroit le plus sûr de France pour survivre en cas d'apocalypse zombie.

Cette étude, surprenante, a été réalisée à partir des données de l'Institut national de la statistique et des études économiques ([Insee](#)). Cinq catégories de données (vulnérabilité, cachettes, approvisionnements, sécurité, mobilité) ont été élaborées et analysées afin de trouver l'endroit le plus sûr en fonction du score obtenu dans chacune des catégories. Les cinq catégories contiennent chacune un certain nombre de données considérées comme représentatives de la catégorie en question.

VULNÉRABILITÉ

INDICATEURS: DENSITÉ DE LA POPULATION, MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES, NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES, DÉCÈS QUOTIDIENS

Certains lieux sont tout simplement propices aux épidémies et à leur propagation rapide. Repensez à ces dernières années. L'énorme densité de population, l'afflux de touristes, le pourcentage de maladies chroniques parmi la population et même l'indice de risque de catastrophe, oui, nous avons utilisé tout cela pour calculer laquelle des provinces est la plus vulnérable face à la vague de morts.

CACHETTES

INDICATEURS: LOGEMENTS VACANTS, NOMBRE DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS, NOMBRE D'HÔTELS ET DE CAMPINGS

L'apocalypse, ce n'est pas seulement des astronautes qui s'envolent pour une mission héroïque afin de détruire un astéroïde qui se dirige vers la Terre, c'est souvent un jeu de cache-cache. Il est donc important de trouver le meilleur endroit, le plus protégé ou le plus éloigné pour sauver sa vie et cultiver des pommes de terre. Cet indice indique le nombre de cachettes dans la région.

APPROVISIONNEMENTS

INDICATEURS: NOMBRE TOTAL DE MAGASINS, PHARMACIES

Oui, vous aurez besoin de beaucoup de choses: de la nourriture, du carburant, des outils, des armes, des vêtements, des médicaments et peut-être même des poissons de compagnie. Il est donc préférable d'avoir tous ces magasins à proximité afin de pouvoir leur emprunter des marchandises dès que possible. (Mais vous devrez les rendre plus tard!).

MOBILITÉ

INDICATEURS: NOMBRE DE VÉHICULES, PART DES MÉNAGES AYANT AU MOINS 1 VOITURE

Il se peut également que vous deviez voyager beaucoup à la recherche de survivants, de provisions ou d'un meilleur sort. Il est donc important que le transport soit votre ami et que la mobilité soit votre meilleure alliée.

SÉCURITÉ

INDICATEURS: VOL À MAIN ARMÉE, POSTES DE POLICE

En parlant d'armes et d'outils d'autodéfense. Nous avons cherché à savoir qui possède le plus d'armes, de magasins spécialisés et de bases militaires. Nous savons maintenant qui est le plus susceptible d'avoir un rôti de zombie.

© rentola

Le Vaucluse arrive en 14^e position des endroits les plus sûrs de France en cas d'apocalypse zombie, avec un score moyen de 6,90. Le département se classe 14^e dans la catégorie vulnérabilité et 16^e dans la catégorie sécurité, mais obtient de moins bons classements dans les autres catégories même s'ils restent au-dessus de la moyenne. Dans l'ensemble, le Sud est l'endroit à privilégier pour survivre. Le top 10 des lieux les plus sûrs compte 7 départements du Sud, dont les Bouches-du-Rhône qui arrivent en tête des départements les plus hostiles aux zombies.

Ecrit par le 10 janvier 2026

L'Île-de-France est le pire endroit pour survivre

Les trois plus mauvais résultats sont situés près de Paris. Parmi eux, la Seine-Saint-Denis occupe la dernière place du classement (94^e) et obtient le score le plus bas dans la catégorie cachettes. Les départements des Yvelines et de l'Oise sont proches de la capitale française, géographiquement, mais aussi en matière de mauvais classement dans presque toutes les catégories.

L'Île-de-France apparaît comme l'endroit où il ne vaut mieux pas se trouver lorsque des dizaines de zombies arrivent. A l'inverse du Sud, cette région abrite 7 des 10 départements les moins bien classés. Les Hauts-de-Seine (5^e), le Val-de-Marne (8^e), l'Essonne (9^e) et le Val-d'Oise (10^e) ont des classements inférieurs à la moyenne dans toutes les catégories, ce qui fait de cette région dense le pire endroit où traîner un jour d'apocalypse zombie.

Les 10 meilleurs départements pour survivre

1. Bouches-du-Rhône
2. Lozère
3. Hautes-Alpes
4. Alpes-Maritimes
5. Eure-et-Loir
6. Alpes-de-Haute-Provence
7. Cantal
8. Pyrénées-Orientales
9. Hautes-Pyrénées
10. Savoie

Les 10 pires départements pour survivre

1. Seine-Saint-Denis
2. Yvelines
3. Oise
4. Doubs
5. Hauts-de-Seine
6. Drôme
7. Moselle
8. Val-de-Marne
9. Essonne
10. Val-d'Oise

© rentola

Malgré le fait que presque tous les départements situés en île de France se retrouvent en bas du classement, la capitale obtient la 22^e place. Paris est une ville très densément peuplée et vulnérable à la menace de la propagation du virus, ce qui se traduit par un faible score dans cette catégorie. Dans le même temps, la capitale se classe 2^e dans la catégorie sécurité et 5^e dans la catégorie approvisionnement. Un score assez élevé dans la catégorie cachette, mais là où le bât blesse, c'est au niveau de la mobilité. Si vous vous retrouvez au cœur de l'apocalypse, il vous sera difficile de quitter Paris.

[Cliquez ici pour accéder à l'étude complète et au classement](#)

Ecrit par le 10 janvier 2026

Privilégez le littoral méditerranéen

Selon les résultats de l'étude, pour optimiser ses chances de survie, il est conseillé de vivre dans le Sud de la France à proximité de la côte méditerranéenne. 9 des 10 premiers départements sont situés directement ou à proximité de cette frontière naturelle qui protège contre les menaces venant du Sud et contre celles du Nord, pour celles et ceux vivant sur l'eau.

Ainsi, vivre quelque part entre Perpignan et Nice peut non seulement être agréable au quotidien, mais aussi sauver des vies en cas d'apocalypse zombie.



Méthodologie : toutes les données ont été collectées et traitées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les dernières données disponibles ont été utilisées pour chaque source de données. La normalisation Min-Max a été utilisée pour indexer les sources de données en question. Ce moyen d'indexation permet de convertir tout type de données en une valeur comprises entre 1 et 10, où 1 représente la valeur la plus faible / mauvaise et 10 la valeur la plus élevée / la meilleure dans les catégories en question. Pour garantir un résultat aussi précis et représentatif que possible, tous les départements pour lesquels il manquait plus de deux sources de données ont été retirés de l'indice de qualité.

Ecrit par le 10 janvier 2026

Les élus de Vaucluse face aux problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme



Au début du mois de juillet, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin, a organisé une réunion pour laquelle il a invité plusieurs élus et acteurs du tourisme de Vaucluse, afin d'évoquer les problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme.

Vendredi matin. C'est ce jour de la semaine qu'a choisi le maire de Lourmarin pour organiser une réunion sur les meublés de tourisme et le surtourisme. Quoi de mieux que le jour de marché de la commune pour attester de l'affluence touristique en période estivale, et donc d'évoquer les effets négatifs qu'elle peut engendrer ?

Ainsi, plusieurs communes vauclusiennes étaient représentées lors de cette réunion. Étaient présents : Gérard Debrossas (adjoint à la mairie de Roussillon), [Jean-Pierre Gérault](#) (maire d'Oppède), Françoise

Ecrit par le 10 janvier 2026

Merle (adjointe à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue), [Eric Bruxelle](#) (conseiller municipal à l'Isle-sur-la-Sorgue et président d'Isle sur la Sorgue Tourisme), [Delphine Cresp](#) (maire de Cabrières d'Avignon), [Paul-Roger Gontard](#) (adjoint à la mairie d'Avignon), [Franck Delahaye](#) (directeur de Destination Luberon), Joël Raymond (adjoint à la mairie de Lourmarin), [Adeline Le Baron](#) (adjointe à la mairie de Lourmarin), [Olivier Vollaire](#) (conseiller municipal à Lourmarin), Marie-Claire Girardet (responsable du service urbanisme à Lourmarin), et bien évidemment Jean-Pierre Pettavino (maire de Lourmarin).

Le Vaucluse et les résidences secondaires

Toutes les communes représentées lors de cette réunion ont entre 30% et 50% de leurs logements qui sont des résidences secondaires. La commune de Gordes a également été évoquée. Plus de 60% de ses logements sont des résidences secondaires. « Aujourd'hui, les gens cherchent à acheter uniquement pour faire de la location parce que la rémunération est attractive », affirme Jean-Pierre Pettavino.

« Le problème des résidences secondaires c'est qu'on se retrouve avec des villages morts l'hiver »

Delphine Cresp

150 000€ par an. C'est le montant de la rémunération que peut percevoir le propriétaire d'un bien composé de trois à quatre chambres dans le Luberon. Ainsi, le prix du foncier ne cesse d'augmenter, et les habitants, notamment les jeunes, ne peuvent rien acheter, encore moins une maison.

Les effets de l'augmentation du nombre de meublés de tourisme

L'augmentation du nombre de locations de courte durée, que ce soit des chambres ou des logements entiers, a eu plusieurs effets tels que :

- la création d'une concurrence avec l'hébergement touristique conventionnel,
- la dégradation des logements, notamment des espaces communs des copropriétés en raison d'une forte rotation des occupants
- une augmentation du risque de transformation de résidences principales en meublés de tourisme
- une pénurie de logements locatifs pour les habitants
- une pression foncière accrue.

« L'augmentation des meublés de tourisme vide une partie du village »

Jean-Pierre Pettavino

Ecrit par le 10 janvier 2026

La pression foncière est l'un des points qui inquiètent le plus les élus aujourd'hui. « La vraie question est : comment attirer et loger des jeunes couples actifs avec des enfants alors que le prix du foncier a explosé ces dernières années ? », interroge Jean-Pierre Gérault. Moins de jeunes peuvent s'installer en Vaucluse, il y a par conséquent moins d'enfants, ce qui entraîne des fermetures de classes. « À la rentrée, l'école de Cabrières d'Avignon va accueillir 60 élèves, pour une capacité de 130 », déplore Delphine Cresp. Ainsi, l'augmentation des meublés de tourisme entraîne des problèmes bien plus larges qu'on peut imaginer initialement.

Demande d'autorisation du changement d'usage

« Les villes de plus de 200 000 habitants ont moins de problème car le maire peut directement prendre un arrêté, les zones urbanisées de plus de 50 000 habitants peuvent aussi se réglementer, les petites communes, elles, ne rentrent pas dans ce cadre-là, la procédure d'autorisation du changement d'usage ne peut être instituée que par arrêté de l'autorité préfectorale », explique Olivier Vollaire. Ainsi, cette réunion n'avait rien d'anodin. Lourmarin, tout comme les autres communes présentes, a volonté de réglementer les meublés de tourisme.

« Il ne s'agit pas de faire une guerre contre les plateformes de location, qui contribuent indirectement à l'économie, mais il faut trouver un juste milieu »

Eric Bruxelle

Les premières discussions sur le sujet sont apparues en 2021 parmi les élus de Lourmarin. Une première réunion avait été organisée en avril 2022 pour chercher des pistes de solutions. Ainsi, la mairie a souhaité déposer un dossier auprès de la préfecture concernant son projet de procédure de changement préalable d'usage des meublés de tourisme, afin d'avoir la main sur ce dernier.

Des meublés de tourisme non déclarés

La réglementation autour des meublés de tourisme n'est pas le seul problème auquel les communes font face, le problème est bien plus large. Un propriétaire souhaitant mettre son meublé de tourisme sur une plateforme en ligne, telle que Booking ou Airbnb, va le déclarer à la commune, mais le paiement de la taxe de séjour est fait à l'Agglomération.

Sauf que tous les meublés de tourisme ne sont pas forcément déclarés, ce qui représente une perte d'argent non négligeable pour les communautés d'agglomération. Grâce à deux outils, AirDNA et PriceLab, Olivier Vollaire a pu repérer toutes les annonces de location sur Lourmarin. « Quand on voit qu'il y en a entre 120 et 140 meublés de tourisme et qu'on demande à l'EPCI combien sont déclarés, on s'aperçoit qu'il y en a maximum 80, donc seulement deux tiers », affirme Olivier.

Ecrit par le 10 janvier 2026

Un surtourisme en Vaucluse ?

La problématique du meublé de tourisme résulte d'une chose : le tourisme, mais surtout ce qu'on nomme aujourd'hui le 'surtourisme', c'est-à-dire une surtension de certains territoires, certains sites vauclusiens. « Le problème des EPCI et des EPIC, c'est que certaines communes sont en surtourisme, tandis que d'autres souhaiteraient avoir plus de touristes », déclare Eric Bruxelle. Ainsi, les offices de tourisme et les mairies tentent de trouver des solutions afin de mieux répartir les touristes sur toutes les communes.

Certains offices de tourisme seraient même en train de commencer un travail en collaboration avec l'application d'assistance de navigation [Waze](#). « L'application pourrait proposer d'autres activités à l'utilisateur de l'application lors qu'il souhaite se rendre à un endroit au moment où il y a une surconcentration de tourisme », développe Franck Delahaye.

Nouveau décret des zones tendues

Plusieurs communes l'attendaient : un nouveau décret concernant les zones tendues. La décision a été prise le matin-même de la réunion. « Toutes les communes autour de la table font partie du décret », informe Delphine Cresp, qui, en plus d'être maire de Cabrières d'Avignon, est aussi assistante parlementaire aux côtés du sénateur de Vaucluse [Jean-Baptiste Blanc](#).

Ainsi, Lourmarin, Avignon, Roussillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Oppède, et Cabrières d'Avignon, mais aussi beaucoup d'autres communes vauclusiennes, devraient passer en zones tendues, dans le cadre de la [loi ALUR](#) du 24 mars 2014. Cette dernière vise à réguler les marchés immobiliers et encadrer les pratiques abusives et à favoriser l'accès au logement, en protégeant les populations les plus vulnérables.

Les communes choisies par ce nouveau décret ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères : le taux de résidences secondaires sur la commune, les prix de l'immobilier, et le niveau des loyers dans le parc privé. Le décret devrait leur permettre l'accès à une boîte à outils sur laquelle les parlementaires vont travailler pour les élus. Cela devrait constituer de vrais leviers d'action pour les élus et leurs communes.

Vigilance feux de forêts : l'accès aux forêts vauclusiennes interdit par endroits

Ecrit par le 10 janvier 2026



Interdiction d'accès et de circulation pour la journée de demain, mardi 25 juillet 2023, dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse.

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé.

Par conséquent, en application de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2023 :

- L'accès aux massifs Vallée du Rhône, petit Luberon, Monts de Vaucluse est interdit toute la journée sauf dans les sites dérogatoires, pour les groupes accompagnés par un professionnel et pour la réalisation de travaux seulement autorisés le matin de 5h00 à 13h00 avec des prescriptions de sécurité renforcées.
- L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

Information du public sur la prévision de danger météorologique :

- site internet de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr
- borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11

Ecrit par le 10 janvier 2026

Attention !

Il est rappelé à chacun qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers. Les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- ne pas fumer ;
- ne jamais allumer de feu ;
- ne pas circuler sur les pistes DFCI réservées à l'accès des secours ;
- en cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

Les écogardes du Ventoux et du Luberon mobilisés contre les incendies



Jusqu'à mi-septembre, 23 écogardes vont silloner le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, et 26 couvriront le Parc naturel régional du Luberon pour faire de la prévention mais aussi de la sensibilisation auprès des visiteurs, ou encore pour alerter en cas de départ de feu ou en cas d'infraction.

Ecrit par le 10 janvier 2026

Chaque année, plus de 200 jeunes entre 18 et 25 ans de la Région Sud sont formés par des professionnels de la protection contre l'incendie pour faire de la prévention et de la sensibilisation au sein des parcs naturels régionaux dans le cadre du programme 'Guerre du feu'.

Ensemble, les deux parcs naturels régionaux du département de Vaucluse comptabilisent 49 écogardes. Leur mission consiste à expliquer aux usagers des espaces naturels les dispositifs qui règlementent l'accès aux massifs forestiers l'été sur les territoires des Parcs, relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu, participer activement à la sensibilisation sur le bon comportement des visiteurs en milieu naturel, ainsi qu'informer les estivants sur l'offre touristique locale et les possibilités de balade. Ils sont également amenés à faire des opérations de destruction de foyers de feu, de barrages en site de rivière, à réaliser des enquêtes de fréquentation et à aider des personnes en difficultés puisqu'ils sont formés aux premiers secours.



©PNR Luberon

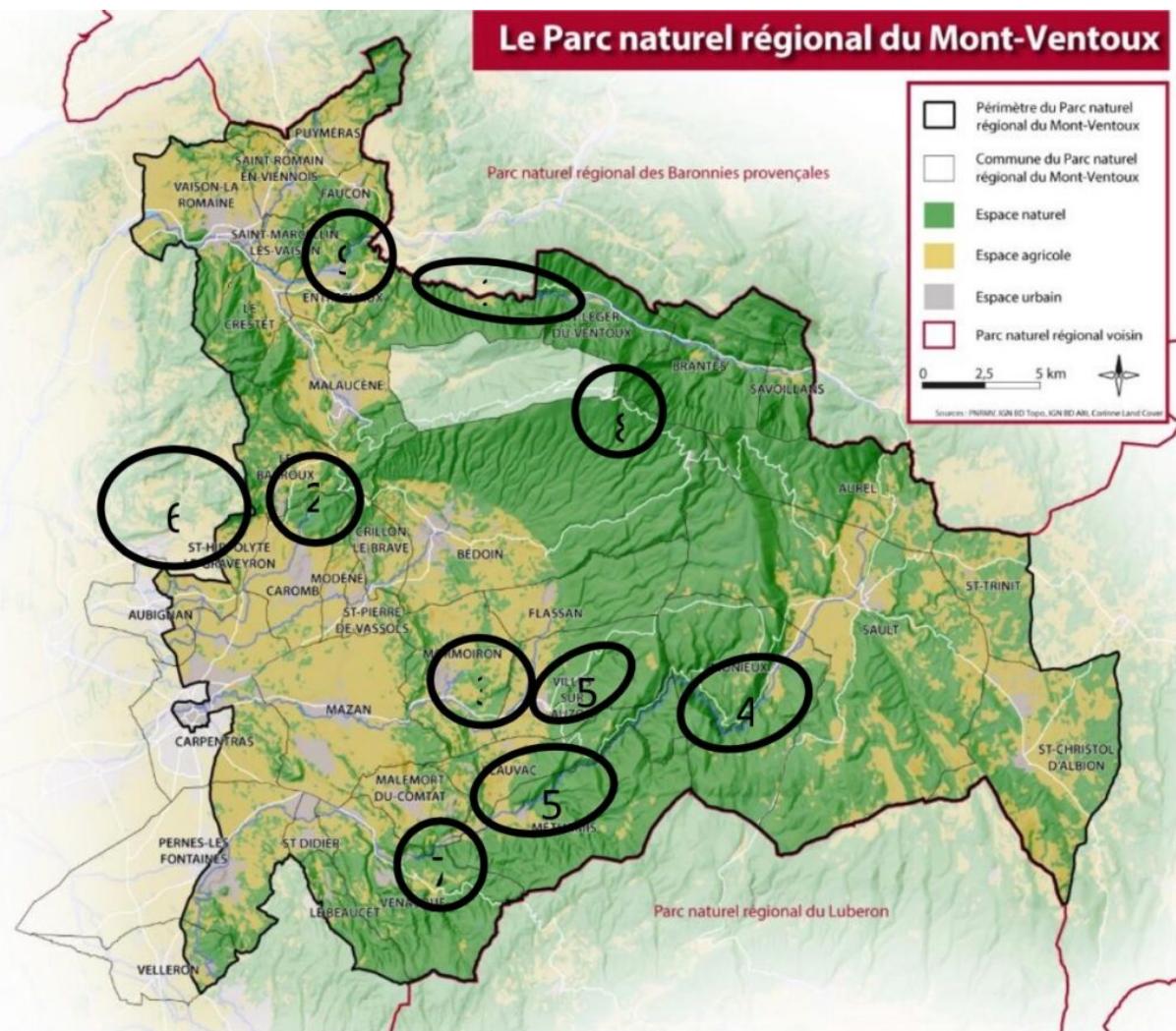
Les secteurs des écogardes

Identifiables à leurs blasons 'Garde régionale Forestière' et 'Parc naturel régional du Mont-Ventoux' ou 'Parc naturel régional du Luberon', les écogardes sont déployés par binômes sur les sites naturels les plus fréquentés et les plus sensibles au risque incendie des deux territoires.

Ainsi, sur le territoire du Ventoux ils couvrent les Gorges du Toulourenc (Malaucène, Mollans-sur-Ouvèze et St Léger-du-Ventoux), le Lac du Paty (Caromb), le Lac des Salettes et le secteur des Ocres

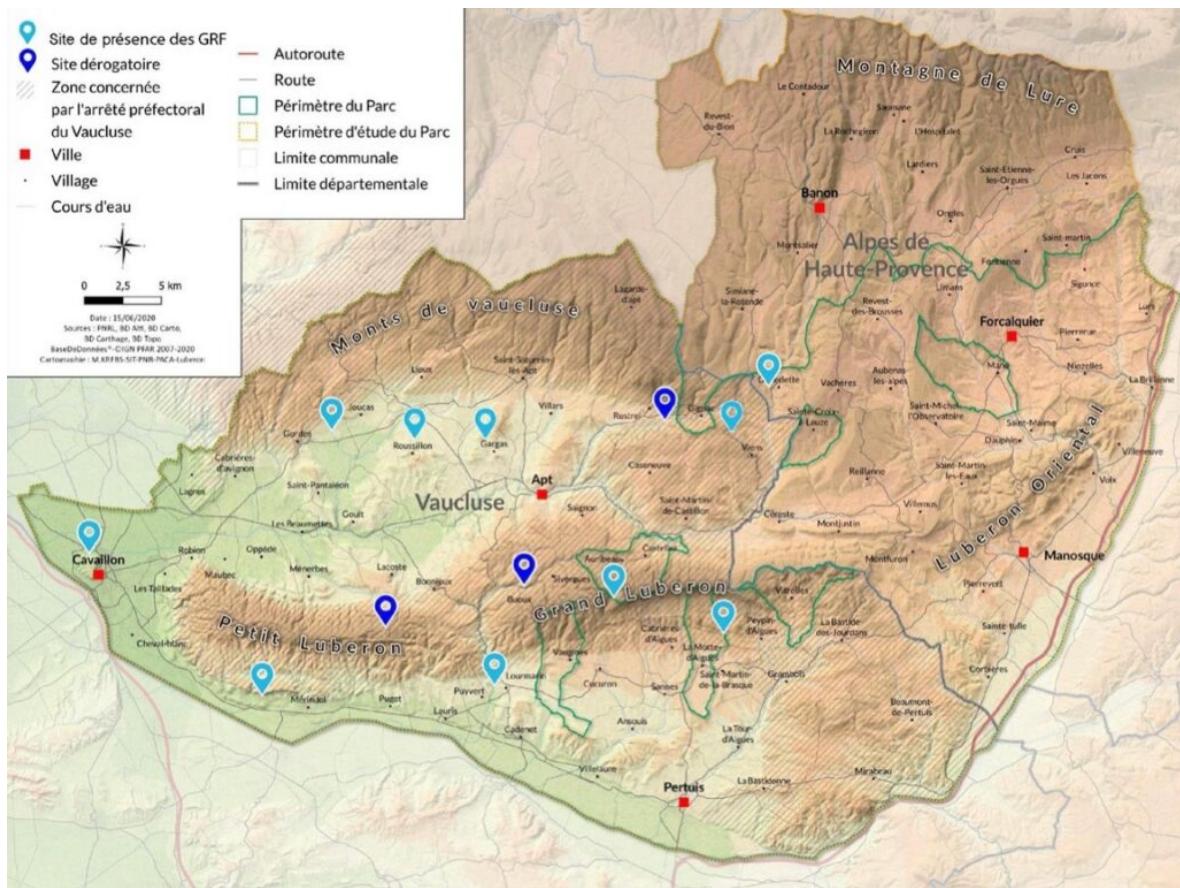
Ecrit par le 10 janvier 2026

(Mormoiron), les Gorges de la Nesque Est (Monieux), les Gorges de la Nesque Ouest et la Combe de l'Ermitage (Méthamis/Villes-sur-Auzon), les Dentelles de Montmirail (Beaumes-de-Venise, Gigondas, Suzette), Périgrine (Venasque), le sommet du Ventoux (Bédoin, Saint-Léger-du-Ventoux, Brantes), et le Pont d'Entrechaux.



Sur le territoire du Luberon, les écogardes sont déployés sur la Colline Saint-Jacques (Cavaillon), les Gorges de Régalon, les Gorges de Véroncle, la Forêt des Cèdres du Petit Luberon, le Vallon de l'Aiguebrun, le Colorado provençal (Rustrel), les Gorges d'Oppedette (Alpes-de-Haute-Provence), le Sud Luberon, les Mines de Bruoux (Gargas), ainsi qu'Ôkhra (Roussillon).

Ecrit par le 10 janvier 2026



Les jeunes sont aussi présents sur différents marchés du territoire, tels que Bédoin, Vaison-la-Romaine, Carpentras, Beaumes-de-Venise, Lourmarin, Apt, Coustellet, et bien d'autres afin de faire de la prévention.

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026



©PNR Mont-Ventoux

Ce qui est autorisé ou non durant l'été

Chaque année, pendant l'été, l'accès à certains massifs forestiers est règlementé en fonction des conditions météorologiques et du risque incendie. Pour connaître le niveau de risque incendie en direct,

Ecrit par le 10 janvier 2026

[cliquez ici](#) ou appelez le 04 28 31 77 11. L'accès à certains sites peut être interdit selon la situation.

Du 15 juin au 15 septembre, le bivouac et le camping sont interdits, sauf si vous êtes accompagnés par un professionnel détenant l'autorisation « Sécurité - Environnement » délivrée par le Département. Tout objet susceptible d'allumer un feu est interdit dans les massifs, et la circulation hors pistes revêtues est interdite, sauf pour rejoindre un domicile ou un gîte.

Les infractions aux conditions d'accès aux massifs forestiers sont passibles de 750€. Le fait de provoquer involontairement l'incendie des bois et forêts est sanctionné par 30 000 à 45 000€ d'amende et 2 à 3 ans de prison.

Durant l'été 2022, au sein du Parc naturel régional du Mont-Ventoux :

- 8 337 heures de patrouille
- 25 921 personnes sensibilisées
- 29 988 véhicules comptabilisés dont 6 089 en stationnement sauvage
- 36 alertes feux données
- 93 foyers de feux détruits
- 842 barrages en rivières détruits
- 1026 empilements de pierres détruits
- 1 694 litres de déchets ramassés

V.A.

Fédé BTP 84, Face à la prévention, l'Union fait la force

Ecrit par le 10 janvier 2026



Nous sommes invités à la Fédé BTP à l'occasion d'une réunion du Pole prévention OPP BTP 84 (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics). Autour de la table, les acteurs de la filière BTP et les services de l'Etat. Objectif ? Améliorer la prévention et la sécurité des conditions de travail du BTP au moyen de la communication, de l'information, de l'assistance opérationnelle et des conseils juridiques. Une initiative vauclusienne unique en France.

Autour de la table ?

Thomas Jurczyk de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) ; Olivier Audoly ingénieur conseil de la Carsat Sud-Est (Caisse d'assurance Retraite, santé, travail) ; Olivier Cousi, directeur du CFA Florentin Mouret (Centre de formation des apprentis) ; Cédric Bosse, en charge du service économique de la Capeb Vaucluse (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant des artisans du bâtiment ; Yann Le Cam, directeur de l'AIST 84 (Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse et émanation du Conseil

Ecrit par le 10 janvier 2026

départemental) ; [Françoise Lesauvage](#), responsable de l'Unité contrôle DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), inspection du travail et [Emilie Pascal](#), responsable de l'Unité de contrôle DDETS, tous conviés à se retrouver tous les trimestres, à l'invitation d'[Emmanuel Méli](#), secrétaire général de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Vaucluse.

Ce qu'ils ont dit

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Françoise Lesauvage

Françoise Lesauvage,

Responsable de l'Unité contrôle DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), inspection du travail.

«Ce qui est important dans ces réunions débutées en 2018, c'est que nous sommes différents acteurs qui œuvrons au quotidien sur le terrain pour la prévention et la sécurité des travailleurs du bâtiment, entame Françoise Lesauvage. Nos compétences, qui se complètent et se croisent, nous permettent de toucher les mêmes publics, qui sont cependant différents, selon les organismes que nous représentons. Notre problématique ? Pour le Ministère du travail, le BTP est une branche qui attire particulièrement l'attention du fait de la dangerosité des métiers et des possibles accidents du travail.»

Le travail sécurisé

«Ce qui nous interpelle ? Le travail dissimulé qui est en lien étroit avec la santé et la sécurité. Il est difficilement quantifiable car il intervient sous diverses formes. Il peut s'immiscer dans la sous-traitance, même si celle-ci n'est pas du travail dissimulé, mais lorsqu'elle est organisée en cascade, elle fait appel à des entreprises qui sont peut-être moins vertueuses, moins équipées et plus modestes, cette 'organisation' finissant par nuire aux salariés en matière de statut social, de santé et sécurité.»

Ce que j'aimerais aborder

«La réglementation du Code du travail évolue, notamment au niveau des solidarités des maîtres d'ouvrage. C'est là que le Pôle de travail suscite autre chose qu'un travail réglementaire parce qu'on est persuadés, en tant que professionnels, que ce qui est décidé en amont de la définition du cahier des charges a un impact sur la manière dont le chantier sera réalisé et dans l'organisation des entreprises et de leurs salariés. Lorsque le maître d'ouvrage décide, sur un chantier, de créer un lot zéro pour y inclure la sécurité, les moyens de protection collectifs, les voies et réseaux, cela évite que la responsabilité individuelle de chaque entreprise soit la seule mise en cause. Notre communication auprès des donneurs d'ordre est donc, là, essentielle.»

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Olivier Audoly

Olivier Audoly, ingénieur conseil de la Carsat Sud-Est (Caisse d'assurance Retraite, santé, travail)

«Le BTP une des activités qui connaît la plus forte sinistralité, notamment en ce qui concerne les maladies professionnelles qui impactent beaucoup l'humain et aussi en termes financiers pour les entreprises, induisant des enjeux sociaux en cas de blessure, de handicap et de décès. Comment la personne blessée ou handicapée va-t-elle pouvoir vivre après l'accident ? Que va devenir sa famille avec cette perte de ressource et de travail... Effectivement, l'objectif de nos réunions est aussi d'essayer de réduire les accidents du travail de façon directe ou indirecte.»

Avez-vous observé une différence notable sur le terrain depuis 2018, date de la création de votre cellule de partage d'informations ?

«Les facteurs économiques influent aussi beaucoup sur la vie des entreprises. La période Covid a infléchi les chiffres qui étaient tout de même régulièrement à la baisse, même si l'activité a subi une forte sinistralité. Aujourd'hui ? Les entreprises sont en difficulté et la prévention des risques reste un des premiers volets à passer à la trappe lorsqu'il s'agit de répondre à un appel d'offre et de faire des économies. La prévention est la partie invisible de la filière BTP, rejoignant aussi la problématique du moins disant. Quelle que soit l'activité de l'entreprise, il n'y a rien de plus terrible que de faire une enquête sur un accident grave ou mortel. Face au drame, il y a cette détresse des gens sur le chantier....»

Pour conclure ?

«La philosophie et les décisions du maître d'ouvrage jouent un rôle déterminant en termes de prévention. C'est aussi à lui de mettre en place la structure, l'organisation et les moyens nécessaires pour que les entreprises puissent intervenir dans les meilleures conditions. La responsabilité des accidents n'est pas uniquement due aux entreprises, elle l'est aussi, parfois, à la mauvaise organisation d'un chantier ou à des prises de chantiers à des prix anormalement bas.»

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Cédric Bosse

Cédric Bosse, en charge du service économique de la Capeb Vaucluse (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant des artisans du bâtiment

«Les drames qui voient le jour nuisent à notre image, au secteur d'activité et concourent à délaisser les métiers du BTP. Le Pôle prévention nous permet de travailler ensemble, de faire passer les messages, notamment lorsque de nouvelles entreprises sont créées. Nous avons également participé à un forum sur l'amiante tous ensemble, à Monteux, en 2018, ce qui nous avait permis d'être à la fois nombreux et représentatifs.»

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Emmanuel Méli

Emmanuel Méli, secrétaire-général de la Fédé BTP 84

«Nous sommes les premiers et les seuls -à notre connaissance-, en France, à nous être réunis -acteurs de l'action de bâtir et institutionnels- autour de la sécurité et de la santé. Mais pour répondre à votre question sur le travail dissimulé, je dirais qu'il n'y a pas vraiment de tailles d'entreprises privilégiées pour la sous-traitance dissimulée et que ce phénomène peut toucher tous types d'entreprises. Je pense notamment aux entreprises qui se sont engouffré dans la pose de panneaux photovoltaïques pour profiter de la manne fiscale. Elles se créaient du jour au lendemain sans aucune forme de professionnalisme, de formation et de notions de sécurité.»

Concernant nos actions ?

«Nous les mettons chacun en œuvre face à nos publics spécifiques et commun. L'idée de ces réunions ? Partager les remontées d'information et mutualiser les actions de communication, également développer notre présence au sein de réunions, de forums, sur les réseaux sociaux, afin d'intervenir le plus largement possible.»

Une initiative de l'OPPBTP

«La création du Pôle prévention santé est une initiative de l'OPPBTP -organisme de prévention- qui souhaitait participer à une communication plus transverse puisque nous sommes l'une des rares filières à posséder sa propre mutuelle et assureurs. Si la Fédération et la Capeb sont un peu les ambassadrices des fédérations, il reste un public qui n'est adhérent nulle part et n'a pas toujours accès aux informations professionnelles. La Carsat est aussi là parce qu'il n'y a pas que le côté gendarme et sanctions car la majorité de nos actions sont la prévention, l'audit, et l'anticipation.»

A quels risques sont exposés les salariés du BTP ?

Pour le bâtiment, il s'agira des troubles musculo-squelettiques (TMS) suivis de chutes de hauteur ou de plain-pied. Pour les travaux publics, il s'agira du risque d'enfouissement, notamment lors de la création de tranchées. Les autres risques ? Les diverses addictions dont peuvent être porteurs les salariés tels que la drogue et l'alcool.

Innovation et organisation du travail

«Nous constatons trop de précipitations dans la préparation du chantier et des offres anormalement basses. Lorsque l'on est à moins de 40 à 50% du coût de revient, il y a forcément des économies faites sur le personnel et la sécurité. A propos de l'innovation et de la lutte contre la pénibilité, les exosquelettes -pour lutter contre les [TMS](#), troubles musculosquelettiques- commencent à faire leur apparition avec la mise en place du [Lean management](#) qui intègre l'organisation des chantiers. Concernant le travail en hauteur, nous avons l'exemple d'une entreprise spécialisée dans la couverture qui a investi dans un drone pour effectuer la prise de photos et vidéos. Cela permet au technicien de moins monter sur le toit, d'aller beaucoup plus vite dans la prise des côtes et de sécuriser son travail avant d'intervenir. En digitalisant son métier, il minimise le risque d'accident, tout en gagnant du temps et donc de la productivité.»

La féminisation de la profession

Ecrit par le 10 janvier 2026

«Nous tenons beaucoup à la féminisation de la profession. Celle-ci se révèle plutôt importante dans la partie 'back office' et administrative. Sur les chantiers, les femmes œuvreront majoritairement dans le second œuvre comme la peinture, l'électricité, également le carrelage et montent en encadrement via la formation continue pour devenir conducteur d'engin, cheffe d'équipe, de chantier, conducteur de travaux...»

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Olivier Cousi

Olivier Cousi, directeur du CFA Florentin Mouret (Centre de formation des apprentis) à Avignon

«Nous sommes là pour former les salariés du bâtiment de demain. Tout part d'une bonne formation à la prévention d'entrée de jeu, ce qui résout déjà beaucoup de problèmes. Car ces futurs professionnels arrivent sur les chantiers avec de vraies notions de sécurité. Au programme ? Des habilitations pour travailler en hauteur, des habilitations électriques... Nous pensons qu'on n'apprend jamais mieux que sur le tas, mais en étant sensibilisé aux risques. Les remontées des apprentis ? Ils nous disent que sur les chantiers ce que nous leur apprenons ne se fait pas toujours, alors nous leur rétorquons que lorsqu'ils seront patrons, ou chefs d'équipe, ils devront faire ce qu'ils auront appris avec nous, devenant ainsi nos relais pour la prévention. Nous avons observé que sur les grands chantiers, la prévention sécurité reste incontournable.» Le CFA Florentin Mouret d'Avignon accueille 1 000 élèves dont 40 filles, tous métiers confondus.

Mon analyse

«Plus la prévention est inculquée précocement, dans le parcours professionnel, plus elle se révèle efficace. Ce sera, en tant que CFA, notre contribution à la prévention en souhaitant que dans les 10, 15 ans à venir, tous nos apprenants seront devenus de grands professionnels, voire des patrons, mettant en œuvre ce qu'ils auront appris.»

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Emilie Pascal

Emilie Pascal, responsable de l'Unité de contrôle DDETS

«Procédez-vous à de nombreux contrôles sur les chantiers ? En 2022 l'Inspection du travail a effectué 475 interventions sur les chantiers vauclusiens. Il est le principal secteur d'activité pour nos agents. En termes de suites ? La moitié des amendes administratives du département concerne ce même secteur. Nous intervenons particulièrement sur l'hygiène, notamment sur les bases de vie. Ce que nous observons en matière de risques ? Les chutes de hauteur sont le 1^{er} risque d'accident mortel, devant le travail illégal -de la dissimulation de l'emploi salarié à un faux statut, un faux autoentrepreneur, un emploi salarié sans autorisation de travail...»

«Concernant nos réunions trimestrielles, l'information que nous partageons au cœur du Pôle prévention, nos différentes missions permettent d'enrichir nos champs de compétence. Si le cœur de notre métier est le contrôle, assorti de sanctions, le volet sensibilisation et information des employeurs et des salariés reste fondamental.»

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Yann Le Cam

Yann Le Cam, directeur de l'AIST 84 (Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse)

«La sinistralité touche plutôt les petites entreprises. Notre concertation connaît un vrai impact notamment lorsque nous nous penchons sur cet important réseau de petites entreprises. Notre travail principal reste la prévention, même si chacun travaille dans un cœur de métier qui est différent de celui des autres.»

Ce que l'on ne discerne pas ?

«Tous les coûts cachés indirects notamment lorsqu'un salarié est en arrêt de travail. C'est aussi un secteur d'activité qui intervient dans l'usure physique de la carrière des salariés, notamment avec les troubles musculo-squelettiques -TMS- ce qui est à prendre en compte lors de l'allongement du nombre d'années de travail, qu'actuellement nous vivons.»

Ce que j'aimerais dire ?

«On a tous, dans nos diverses activités, l'occasion d'entrer en contact avec des apprentis, des salariés, des chefs d'entreprise. Il est donc important de véhiculer un message cohérent et complémentaire pour un même objectif. C'est aussi la raison pour laquelle se connaît permet d'orienter les professionnels vers le bon interlocuteur, parce que l'on connaît les missions de chacun.»

Ecrit par le 10 janvier 2026



Ecrit par le 10 janvier 2026

Thomas Jurczyk

Thomas Jurczyk de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics)

«Nous sommes un organisme paritaire dont l'objet est de faire de l'accompagnement, de la sensibilisation et de la formation à la prévention. Nos partenaires sont de grandes institutions professionnelles, privées, qui militent pour la prévention, chacun avec des outils et des moyens de communication qui sont propres à leur activité. Nous en sommes le canal central sur le Vaucluse. Nous utilisons nos canaux, lors de campagnes et programmes partagés, sur le territoire de Vaucluse afin de toucher le plus grand nombre.»

La prévention ça coûte ou ça rapporte ?

«Nos études prévention et performance mettent en avant que chaque euro investi permet d'améliorer les conditions de travail du personnel, l'organisation du chantier et l'encadrement technique de l'entreprise. Cela induit une meilleure compétitivité de l'entreprise qui s'engage, alors, dans un rendement plus important.»

Pour finir

«Ces rencontres trimestrielles nous enrichissent des problématiques de chacun et permettent d'adapter notre discours aux entreprises afin d'approcher du zéro accident de chantier et du zéro arrêt de travail. Une entreprise qui va bien est une entreprise qui n'a pas d'accidents. C'est toute la légitimité de notre action commune.»

Ecrit par le 10 janvier 2026



De gauche à droite, Emmanuel Méli, Thomas Jurczyk, Cédric Bosse, Olivier Cousi, Olivier Audoly, Françoise Lesauvage, Emilie Pascal et Yann Lecam

Charles & Alice mise sur l'énergie solaire

Ecrit par le 10 janvier 2026



Face à la crise énergétique, l'entreprise [Charles & Alice](#), tout comme de nombreux industriels, a décidé de diversifier ses sources d'énergie. Ainsi, la société drômoise a opté pour les énergies renouvelable, et notamment l'énergie solaire, pour ses sites drômois et vauclusien.

Le site de production de Monteux, en Vaucluse, acquis par l'entreprise en 2021, est désormais doté de 1178 modules photovoltaïques, posés notamment sur des ombrières et des bâtiments de stockage. Installés sur 2200 m², ces panneaux solaires permettent d'éviter jusqu'à 34 424 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 124 foyers.

[Lire également : 'Monteux : un nouvel atelier de production pour Charles & Alice'](#)

Charles & Alice a également opté pour l'énergie solaire sur son site d'Allex, dans la Drôme, avec l'installation de 1 328 modules photovoltaïques sur une surface de 2 419 m². L'énergie produite sur l'année par ces panneaux représentera la consommation électrique de 129 foyers par an, soit l'équivalent de 35 676 tonnes de CO₂ économisées par an.

Ecrit par le 10 janvier 2026

« Nous sommes en recherche constante de solutions pour parvenir à réduire notre consommation et notre empreinte carbone », a affirmé [Fabien Ployon](#), directeur industriel de Charles & Alice. Depuis 2018, le groupe a installé 7 600 m² de panneaux photovoltaïques, ce qui représente une réduction de 86 tonnes d'émissions de CO₂ par an. Ces installations représentent 10% des besoins en électricité de l'entreprise.

V.A.